

SYNTHÈSE ATELIER MOBILITÉ SÉMINAIRE STRATÉGIQUE

3 JUILLET 2018 - CAYRIECH



PCAET
du Pays Midi Quercy

2019
2025


LE TERRITOIRE

« EDITO

Pour le PETR du Pays Midi Quercy, la problématique énergétique est devenue, dès 2004, une nécessaire évidence qui s'est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre entre 2006 et 2009 d'un plan énergie puis, dès janvier 2010, par un plan climat énergie territorial pour se lancer sur un nouveau plan climat AIR énergie territorial à l'échelle des 3 communautés de communes.

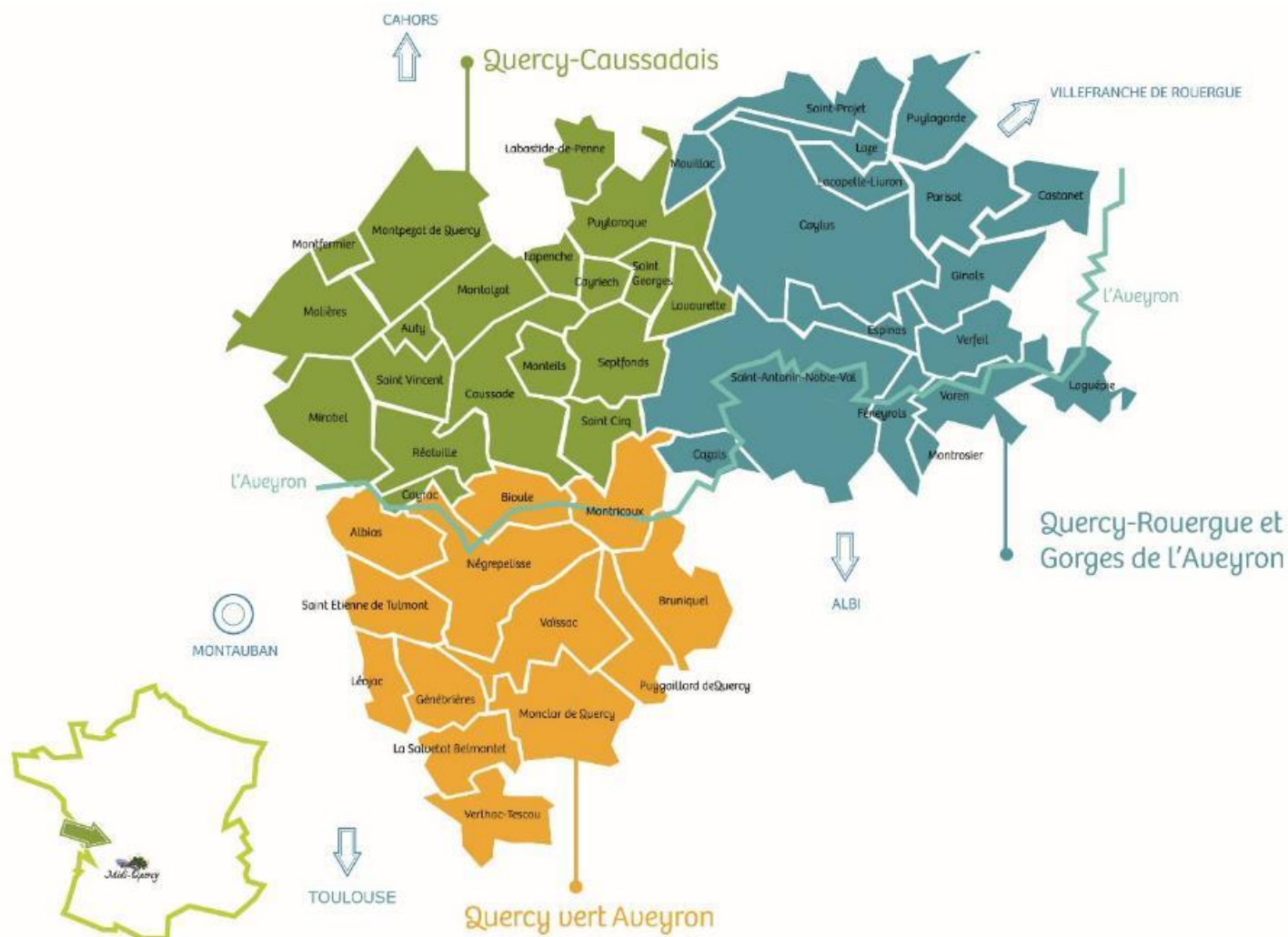
Avec 107 millions d'euros par an, la facture énergétique de notre territoire pèse lourdement sur nos budgets. Ce nouveau plan climat est une véritable opportunité pour s'inscrire pleinement dans la transition énergétique en l'appréhendant comme un vecteur de développement local, de création de richesses et d'emplois dans un environnement préservé. »

Le Président



Christian Maffre

49 communes | 3 EPCI
50 000 habitants | 21 210 ménages
1 223 km²



SUJET DE L'ATELIER : MOBILITÉS

STRATÉGIE À AMBITION: 2021-2030-2050

ANIMATEUR DE L'ATELIER

Gaëlle BERTHELOT

Florence PADIE

OBSERVATEUR – REDACTEUR

Elisa Bougeard (habitante de Caussade)

Retour sur l'ATELIER:

La majorité des leviers abordés ont suscité un grand intérêt, même si certains comme « réduire la consommation des véhicules » ont eu moins de succès. Quant à la problématique des transports et déplacements, elle a été commune à tous les leviers.





LES LEVIERS:

Levier éviter et réduire les déplacements :

Actuellement le réseau internet et les zones blanches peu performants sont des freins importants au développement des modes de travail alternatifs tel que le télétravail par exemple, qui contribue à la réduction des déplacements en voiture.

Le télétravail a été identifié comme une solution d'avenir en vue de freiner les déplacements individuels.

Même si le SDAN (Schéma départemental du numérique) est en cours d'élaboration, il est important selon le groupe, de travailler sur l'aménagement de l'espace et la complémentarité entre les documents d'urbanisme pour faire ressortir les aspects problématiques des déplacements.

Dans la globalité il est ressorti l'idée de rapprocher lieu de vie et lieu de travail afin de permettre au territoire de développer de l'emploi et de la richesse localement d'une part, et d'autre part de faciliter la proximité entre salariés et employés.

Objectif :

Dans l'idéal, l'objectif souhaité serait de travailler/produire et consommer sur place.



Augmenter le taux de remplissage des véhicules :

Aucun objectif et orientation ressortent sur ce levier cependant des pistes d'actions ont été soulevées comme par exemple le développement du covoiturage.

Il serait intéressant d'affiner une étude déjà réalisée mais non aboutie, ainsi qu'identifier les lieux pertinents et potentiels pour le développement de cette pratique.

D'autres services pourraient également être pertinents à l'échelle du territoire : mutualisation et mise à disposition de flottes de véhicules (collectivités, particuliers, entreprises), autopartage, location etc...



Développer les transports en commun :

A ce jour de nombreuses actions sont portées par le PETR afin d'améliorer les transports alternatifs et les pratiques des usagers : mise en place de REZO POUCE (stop organisé), PartaJ, vélos électriques, accompagnement à l'achats de VE pour les communes...

Les EPCI portent également le TAD (2 communautés de communes sur 3 (QRGA +QC) et une tentative d'implantation d'aires de covoiturages via une étude, a été réalisée.

Néanmoins, un manque de communication et d'information auprès de la population a été soulevé malgré l'effort du PETR et de certaines communes. Peut être faudrait-il repenser le modèle de communication ? Un frein à la mixité au sein des transports en commun ressort également. Les bus actuellement ne permettent pas d'accueillir toutes les personnes qui souhaiteraient prendre le bus.

Objectif :

Un besoin stratégique d'information est à repenser pour l'offre de transport. Un travail de complémentarité avec les autres territoires voisins serait un plus pour mutualiser les moyens sur des problématiques similaires telles que les déplacements.



LES LEVIERS

Favoriser les modes doux :

L'appropriation des modes doux passerait par la mise en œuvre d'infrastructures associées à la planification. En effet, les documents d'urbanisme, à travers des plans ou des schémas de mobilités, seraient une réponse à la structuration d'un réseau et favoriserait le passage à l'acte.

La structuration des infrastructures sur le territoire ressort comme un enjeu majeur et une orientation stratégique à prendre en compte.



LES LEVIERS

Réduire l'impact carbone et développer l'usage des enr dans la mobilité :

Les jeunes sont un public cible qui est identifié comme vulnérables aux problèmes de déplacement d'autant que l'offre de transports scolaires ne répondent pas à la demande toute l'année.

Des actions prioritaires sont à penser pour ces jeunes publics afin qu'ils puissent accéder à une offre de transport abordable dès leur majorité.

D'autre part, le secteur secondaire est aussi sujet aux problèmes de déplacement. Il a été évoqué d'encourager les PDIE, et PDE, parking relais, pour favoriser l'intermodalité au sein des entreprises.

L'objectif principal pour ce levier rejoint également celui « d'éviter et réduire les déplacements », c'est alors de relocaliser les services publics en campagne.

Autre levier :

Par ailleurs, un autre levier a été identifié en plus des 6 préinscrits. Il s'agit d'ajouter celui de « conjuguer le droit à la mobilité avec l'optimisation des déplacements ». L'objectif étant d'actionner des leviers ou partenariat en lien avec les CCAS et CIAS (centre communal d'action sociale)

Thématique transversale :

La qualité de l'air est un facteur qui est aujourd'hui pris en compte à travers les politiques de stationnement et de circulation en centre bourg.